



Convention sur la
diversité biologique



DISCOURS DE

M. AHMED DJOGHLAF

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

À L'OCCASION DE LA

CONFÉRENCE À L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

12 AOÛT 2010
MONTREAL, CANADA

À vérifier au moment de l'allocation



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@CDB.int www.CDB.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Chers participants et dirigeants de demain,

Vous, les jeunes, représentez plus de la moitié de la population mondiale. En même temps vous êtes de plus en plus urbains. Plus de 50 pour cent de la population mondiale vit actuellement dans les villes, et jusqu'à 70 pour cent y vivra d'ici 2030. Cette urbanisation accélérée de notre planète a entraîné une distanciation dangereuse entre les citoyens du monde et surtout entre vous la nouvelle génération et la nature.

En mai dernier, en partenariat avec la Fondation Airbus, le Secrétariat a publié les résultats d'une enquête réalisée auprès de plus de 10 000 enfants et jeunes de dix pays dans le monde entier, portant sur leurs perceptions de la nature. Les résultats ne sont pas de bon augure pour l'avenir de la vie sur Terre. Lorsqu'on leur a demandé de classer ce qui était plus important pour eux, dix fois plus de jeunes ont choisi 'regarder la télévision' ou 'jouer à des jeux vidéos', comparativement à ceux qui ont choisi 'sauver l'environnement' (40 pour cent et 4 pour cent respectivement). En outre, 15 pour cent - presque un sur sept - ne savait pas ce que signifiait le terme 'espèces menacées d'extinction'.

En septembre l'an dernier les résultats d'une enquête similaire réalisée auprès de 1500 enfants du Royaume-Uni ont été révélés. 30 pour cent des enfants interrogés n'ont pas été en mesure de faire la différence entre une guêpe et une abeille, certains même l'ont confondue avec une mouche. En effet, les enfants du 21ème siècle sont plus habiles à identifier un logo d'une compagnie privée qu'à nommer un animal, une plante ou un insecte. Baignant dans un monde urbain de plus en plus virtuel, les citoyens de demain, les enfants d'aujourd'hui, vivent détachés de la nature. Au Québec, les enfants d'aujourd'hui passent 20% moins de temps en plein air que leurs parents au même âge.

Toutefois, ce qui demeure frappant dans ces enquêtes est que les jeunes souhaitent en apprendre plus sur la nature mais que l'accès à celle-ci et les moyens nécessaires pour en apprendre davantage ne leur sont que trop rarement offerts. C'est pour ça que nous à la Convention sur la diversité biologique plaçons en priorité l'engagement avec la nouvelle génération.

La CDB est le premier traité international légalement obligatoire qui couvre tous les aspects de biodiversité : gènes, espèces et écosystèmes. Elle a été créée en réponse aux pressions croissantes que les humains plaçaient sur la vie sur terre. Ouvert pour signature au Sommet de terre à Rio de Janeiro en 1992, elle a trois objectifs principaux : la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de la biodiversité, et le partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques.

En 1992 à Rio le Ministre d'environnement fédéral du Canada à l'époque et le Premier-ministre actuel du Québec Jean Charest a dit: "Nous avons entendu les voix des pays en voie de développement décrivant leurs nécessités plus pressantes. Le lien entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement est évident. Pour l'adresser il faut de nouveaux engagements et de plus grands efforts. Nous devons casser la spirale infernale par laquelle les reculs environnementaux rendent les pauvres encore plus pauvres et les forcent à piller leur capital environnemental. »

Aujourd'hui, je suis fier de vous dire que la CDB n'est pas simplement un traité, mais elle est l'accord environnemental multilatéral avec le plus de parties sur la planète –193 jusqu'à présent. Un point tournant dans notre histoire a eu lieu en 2002, quand les parties ont créé la Cible biodiversité 2010, qui invite les pays "à atteindre d'ici à 2010 une réduction significative du rythme actuel de perte de biodiversité au triple niveau mondial, régional et national, en guise de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au service de toute la vie sur terre". La Cible 2010 a été approuvée par le Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg et l'Assemblée générale des Nations Unies, et en 2006 elle a été incorporée comme nouveau but sous les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire.

L'importance d'atteindre la Cible 2010 a été accentuée en 2005 par l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM) de l'ONU, une évaluation scientifique complète de la condition des écosystèmes du monde. L'évaluation a montré que le rythme de la perte de la biodiversité était sans précédent : les activités humaines détruisaient les espèces jusqu'à 1.000 fois plus vite que le rythme d'extinction naturel et approximativement 60 pour cent des écosystèmes examinés ont été dégradés pendant les 50 dernières années. L'évaluation a également montré un lien fort entre la conservation de la biodiversité et le bien-être humain en accentuant notre profonde dépendance sur innombrables biens biologiques et services d'écosystèmes. Ceux-ci incluent la nourriture, le carburant et la médecine, aussi bien que la purification de l'air et de l'eau, la désintoxication et la décomposition des déchets, la stabilisation et le contrôle du climat, le contrôle des inondations, des sécheresses, de la force du vent et des températures extrêmes, le renouvellement de la fertilité du sol, la pollinisation, et le contrôle des parasites et des maladies.

Comme l'a dit l'astrophysicien et l'activiste environnemental Montréalais Hubert Reeves, « La biodiversité est notre garantie de survie ».

C'est pour cette raison que les Nations Unies ont déclaré 2010 l'Année internationale de la biodiversité. C'est aussi pour cette raison que chacune des quatre dernières réunions du G8 ont réclamé l'action accrue aux niveaux politiques les plus élevés. Et c'est pour cette raison qu'en septembre, la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York convoquera pour la première fois un segment de haut niveau sur la biodiversité avec la participation des chefs d'État et de gouvernement.

Malheureusement, en mai la troisième édition de notre publication de la Perspective globale de la biodiversité a montré que la Cible 2010 n'a pas été atteinte. Aujourd'hui la biodiversité continue à disparaître à un rythme sans précédent. Par exemple, la liste rouge 2010 de l'UICN indique que 36 pour cent de toutes les espèces évaluées sur le globe sont menacés par l'extinction, y compris 21 pour cent de mammifères, 30 pour cent d'amphibies, 12 pour cent d'oiseaux, 28 pour cent de reptiles, 32 pour cent de poissons, 34 pour cent d'invertébrés, et 70 pour cent de plantes. À ce rythme, une superficie de 1,3 milliard d'hectares, soit une fois et demi la surface des États-Unis d'Amérique perdra avant 2050 ses niveaux originaux de biodiversité.

La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique confirme aussi que les changements climatiques sont aujourd'hui l'une des causes majeures de l'accélération de l'érosion de la vie sur Terre. Le rapport sur les changements climatiques et la biodiversité soumis par le Secrétariat au Sommet de Copenhague l'an dernier démontre que pour chaque

augmentation d'un degré Celsius de la température, 10% des espèces végétales et animales recensées seront menacées d'extinction. L'accord de Copenhague qui vise à limiter à deux degrés l'augmentation de la température d'ici 2050 risque d'être une sentence de mort pour 20% des espèces connues. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit que 30% des espèces connues disparaîtront d'ici la fin du siècle présent en raison des changements climatiques.

En outre, la plupart des dommages provoqués par le réchauffement climatique sont liés à une dégradation constante des écosystèmes et à la diminution des récoltes, ce qui mène à une malnutrition massive et provoque des maladies. Les niveaux changeants de précipitation diminuent la production agricole dans l'ensemble des tropiques et des secondaire-tropiques, et la malnutrition en est le résultat.

En effet, le changement climatique cause plus de 150 000 décès annuellement et presque 45 millions de personnes sont sous-alimentées en raison du changement climatique, particulièrement en raison de l'approvisionnement alimentaire et du revenu diminué de l'agriculture, du bétail et de la pêche. Dans un délai de 20 ans, on prévoit que le nombre de personnes affamées en raison du changement climatique doublera presque, à 75 millions, et la production alimentaire globale sera réduite d'approximativement 50 millions de tonnes.

Les experts estiment que d'ici 2030, il faudra trouver 120 millions d'ha de terres agricoles supplémentaires pour répondre à la demande des besoins alimentaires de la planète. Cependant en un siècle, les trois quarts de la diversité des plantes cultivées ont disparu. Sur les 10 000 plantes vivrières ayant traditionnellement nourri l'humanité, seules 150 sont encore cultivées et une douzaine procurent 80% de l'alimentation végétale mondiale. À eux seuls le riz, le blé, le maïs et la pomme de terre couvrent 60% de ces besoins.

Il y a quand même eu du progrès dans la préservation de la biodiversité durant ces dernières années, dont un rythme réduit de perte dans quelques régions et pour quelques composants de la biodiversité. D'ailleurs, au cours des dernières années la CDB a initié l'action à long terme pour préserver la biodiversité dans l'ère post-2010. Nous avons développé des directives politiques que les gouvernements peuvent suivre afin d'atteindre nos objectifs. Selon l'édition précédente de la Perspective globale de la biodiversité, ces directives suffisent pour atteindre la Cible 2010 – mais seulement si nous les mettons en vigueur. De plus, comme je viens de dire, nous avons sensibilisé le monde politique aux problèmes causés par la perte de la biodiversité, ce qui a mené à un engagement sans précédent pour sauver notre patrimoine biologique. Le défi global que nous relevons maintenant est de transformer les directives politiques et les bonnes intentions en actions concrètes.

Comment le fera-t-on ? La CDB tâche de former des partenariats avec une plus grande gamme d'organismes. La perte de la biodiversité ne peut être traitée comme un problème autonome, car elle est liée notamment avec la pauvreté, le changement climatique, la pénurie de l'eau, la productivité économique, le développement durable et le conflit international. Il faut incorporer la conservation de la biodiversité dans tous les secteurs de la société.

C'est justement ici que l'engagement des jeunes est important. Ce n'est pas ma génération mais la vôtre qui va subir les pires conséquences de l'érosion de la vie sur la terre.

C'est votre avenir avec lequel nous prenons des risques.

C'est pour ça que la voix des jeunes sera entendue à l'ouverture de la réunion historique de l'Assemblée générale de l'ONU sur la biodiversité en septembre. C'est pour ça que la voix des jeunes sera également entendue lors de la dixième Conférence des Parties au CDB à Nagoya au Japon qui se tiendra en Octobre. À Nagoya nous attendons l'adoption du plan stratégique 2011-2020 de la Convention qui comprendra non seulement des objectifs quantifiables pour 2020 mais aussi une vision pour 2050. Le nouveau plan stratégique sera conclu avec la participation d'une large gamme de parties prenantes, dont les autorités locales et autochtones, les parlementaires, les agences coopératives, le secteur privé et bien sur les jeunes.

Permettez-moi de profiter de cette plateforme pour vous demander de faire tout votre possible non seulement pour vous engager vous-mêmes mais aussi pour engager vos pairs dans la bataille pour la vie sur Terre. Le Secrétariat vous propose un outil, *La Vague verte*, qui vise de vous habiliter et vous initier d'une façon concrète à la préservation de la biodiversité. Ce mouvement citoyen encourage les enfants et les jeunes des écoles participantes à planter un arbre dans ou près de leur école à 10 heures, le 22 mai de chaque année, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la diversité biologique. En l'arrosant à 10 h, heure locale, ils créeront une vague verte autour du globe. Les participants enverront ensuite des photos et des textes sur le site de *La Vague verte* pour partager leurs expériences avec d'autres jeunes. Une carte interactive sera disponible à 20:10, heure locale, créant ainsi une deuxième « *vague verte* ».

Je vous encourage aussi à penser à la biodiversité et les enjeux environnementaux durant vos études et votre vie quotidienne. Encouragez votre école à adopter des mesures et des programmes environnementaux. Encouragez vos parents à changer leur façon de vivre afin de réduire leur impacte sur la biodiversité.

Il ya un proverbe amérindien qui dit : « Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. » Nul n'a le droit de dilapider votre avenir pour le gain à court terme. N'oubliez jamais que c'est le droit des jeunes de demander à leurs parents et aînés: dans quel état allez-vous nous laisser cette planète que vous nous avez empruntée? Comment voulez-vous que nous vivons sur une planète dépouillée de sa richesse?

L'année 2010 a ouvert une nouvelle page de l'histoire qui nous invite à l'action et qui offre une occasion unique pour nous tous mais tout particulièrement pour vous les jeunes, de s'engager dès aujourd'hui dans la bataille pour la protection de la vie sur Terre.

Je vous remercie de votre aimable attention.